



Comptes annuels 2020

Ligue suisse contre le rhumatisme

Nous restons à votre entière disposition
pour tous renseignements complémentaires.

Ligue suisse contre le rhumatisme

Josefstrasse 92

8005 Zurich

Tél 044 487 40 00

info@rheumaliga.ch



**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale de**

Ligue suisse contre le rhumatisme, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de Ligue suisse contre le rhumatisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Zurich, le 21 avril 2021

BDO SA

Manuel Lüthi
Réviseur responsable
Expert-Réviseur agréé

Nadine Friedmann
Expert-Réviseur agréée

Annexe
Comptes annuels



Bilan au 31 décembre 2020

	Remarque	31.12.2020 CHF	31.12.2019 CHF
Actif			
Actif circulant			
Liquidités		298'101	808'221
Créances résultant de ventes et de prestations		211'302	359'535
Corrections de valeur sur créances résultant de ventes et de prestations		-5'000	-5'000
Autres créances à court terme	1	53'748	33'035
Stocks	2	196'513	221'482
Comptes de régularisation actif	3	667'800	-
Total		1'422'464	1'417'273
Actif immobilisé			
Placements financiers	4	4'510'994	4'430'663
Garanties de loyer		40'527	40'522
Mobilier	5	23'980	28'600
Placements immatériels	5	126'690	56'800
Total		4'702'191	4'556'585
Total actif		6'124'656	5'973'857
Passif			
Fonds étrangers à court terme			
Engagements de ventes et de prestations		291'939	442'827
Autres engagements à court terme	6	27'924	32'346
Comptes de régularisation passif	7	533'680	218'877
Total		853'544	694'050
Capital des fonds (fonds affectés à un but précis)			
Fonds SOS		48'845	63'189
Fonds de projets		146'816	189'575
Fonds de recherche		3'554	3'554
Fonds pour les organisations de patients		43'750	43'750
Fonds art. 74 LAI		193'089	110'753
Total	8	436'054	410'820
Capital de l'organisation			
Capital libre		4'668'987	4'549'276
Capital lié		200'000	200'000
Résultat annuel		-33'929	119'711
Total		4'835'058	4'868'987
Total passif		6'124'656	5'973'857



Comptes d'exploitation 2020

	Remarque	2020 CHF	2019 CHF
Dons sans affectation reçus		95'950	139'176
Produit de la collecte nationale		445'148	438'233
Parts des dons des organisations membres		-101'002	-100'162
Dons affectés à un but précis reçus		-	62'049
Successions et legs		239'590	409'850
Contributions à des projets de tiers		755'300	800'050
Total Dons reçus		1'434'987	1'749'196
Subventions publiques		3'344'608	3'336'640
Parts des contributions des organisations membres		-2'554'183	-2'606'221
Total subventions publiques	9	790'425	730'419
Produit issu des ventes et des prestations		1'196'054	1'517'466
Produit issu du sponsoring		412'500	464'444
Total recettes issues des ventes et des prestations	10	1'608'554	1'981'910
Produit issu de la gestion de secrétariat		415'978	413'507
Produit issu des ventes du calendrier Hallwag		34'138	60'950
Autres produit		4'010	3'520
Total autres produit		454'126	477'977
Total résultat d'exploitation		4'288'092	4'939'502
Charges de matériel projets et prestations		-1'784'114	-2'662'657
Charges de personnel projets et prestations		-1'938'241	-2'066'881
Charges de projets et de services	10	-3'722'354	-4'729'537
Charges de matériel collecte nationale		-3'173	-1'009
Charges de personnel collecte nationale		-52'305	-18'735
Part des charges facturées aux organisations membres		-320'146	-314'071
Charges de matériel collecte de fonds		-11'753	-14'337
Charges de personnel collecte de fonds		-67'025	-51'450
Charges liées à la collecte de fonds		-454'402	-399'602
Charges de matériel administration		-136'439	-135'753
Charges de personnel administration		-89'787	-92'785
Amortissements domaine administration		-33'230	-14'661
Charges administratives		259'456	-243'199
Total charges d'exploitation		-4'436'212	-5'372'339
Résultat d'exploitation		-148'120	-432'836



Produit financier	147'801	761'893
Charges financières	-8'376	-8'810
Résultat financier	139'426	753'083
Résultat avant variation du capital des fonds	-8'694	320'247
Allocation au capital des fonds	-82'336	-130'564
Utilisation du capital des fonds	57'101	130'028
Variation des fonds affectés	-25'235	-536
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	-33'929	319'711
Allocation/utilisation du capital lié	-	-200'000
Total	-	-200'000
Résultat annuel (prélèvement (-)/allocation (+) sur/au capital libre)	-33'929	119'711



Tableau de flux de trésorerie 2020

	2020	2019
	CHF	CHF
Résultat annuel (avant variation du capital lié)	-33'929	319'711
– Augmentation / + baisse des créances issues des ventes et de prestations	-519'351	55'480
– Augmentation / + baisse des autres créances à c. t.	-24'939	30'853
– Augmentation / + baisse des stocks	24'969	35'863
– Augmentation / + baisse des comptes de régul. (actif)	4'005	28'673
+ Augmentation / - baisse des engagements résultant de ventes et de prestations	265'457	69'578
+ Augmentation / - baisse des autres engagements à c. t.	-4'422	-6'401
+ Augmentation / - baisse des comptes de régul. (passif)	-101'541	-30'068
+ Augmentation / - baisse du capital des fonds affecté	25'234	3'436
– Gains non réalisés / + pertes	-71'957	-667'792
+ Amortissements	33'230	14'661
Flux de moyens liés aux activités de l'organisation	-403'247	-146'008
- Investissements dans des placements financiers	-12'874	-7'309
+ Cessions de placements financiers	4'500	-
- Investissements dans des biens mobiliers	-98'500	-66'361
Flux de moyens liés aux opérations d'investissement	-106'874	-73'670
+ Augmentation / - baisse des engagements financiers	-	-
Flux de moyens liés aux opérations de financement	-	-
Modification des liquidités	-510'121	-219'678
Solde initial des liquidités	808'221	1'027'899
Solde final des liquidités	298'101	808'221
Attestation de modification des liquidités	-510'121	-219'678



Tableau de variation du capital 2020

	État 1.1.	Attribution	Transferts internes	Attribution résultat annuel	Total variation	État 31.12.
Moyens provenant du financement propre 2019						
Capital libre	3'774'443	-	774'833	119'711	894'544	4'668'987
Fonds libre	774'833	-	-774'833	-	-774'833	-
Réserve de fluctuation des cours	-	200'000	-	-	200'000	200'000
Capital de l'organisation	4'549'276	200'000	-	119'711	319'711	4'868'987
Moyens provenant du financement propre 2020						
Capital libre	4'668'987	-	-	-33'929	-33'929	4'635'058
Réserve de fluctuation des cours	200'000	-	-	-	-	200'000
Capital de l'organisation	4'868'987	-	-	-33'929	-33'929	4'835'058

	État 1.1	Attribution	Transferts internes	Attribution résultat annuel	État 31.12.
Moyens provenant du capital des fonds 2019					
Fonds SOS	3'739	62'049	-2'600	59'449	63'188
Fonds de projets	186'675	12'500	-9'600	2'900	189'575
Fonds de recherche	3'554	-	-	-	3'554
Fonds pour les organisations de patients	43'750	-	-	-	43'750
Fonds Art. 74 LAI	169'666	68'515	-127'428	-58'913	110'753
Capital des Fonds	407'384	143'064	-139'628	3'436	410'820
Moyens provenant du capital des fonds 2020					
Fonds SOS	63'188	-	-14'343	-14'343	48'845
Fonds de projets	189'575	-	-42'759	-42'759	146'816
Fonds de recherche	3'554	-	-	-	3'554
Fonds pour les organisations de patients	43'750	-	-	-	43'750
Fonds Art. 74 LAI	110'753	82'336	-	82'336	193'089
Capital des Fonds	410'820	82'336	-57'102	25'234	436'054



Informations relatives aux principes applicables aux comptes annuels

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes est établie conformément aux principes des recommandations Swiss GAAP RPC, dans le respect du concept des RPC fondamentales et RPC 21 (établissement des comptes des organisations à but non lucratif). La présentation des comptes se conforme en outre aux exigences de la fondation Zewo, au Code suisse des obligations et aux statuts. Elle donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Ligue suisse contre le rhumatisme (LSR). Les frais administratifs, de collecte de fonds et de publicité générale sont calculés selon la méthode Zewo actuelle.

Principes retenus pour l'établissement du bilan et la comptabilisation

La comptabilité et la présentation des comptes se font en francs suisses (CHF). De manière générale, le principe du prix d'acquisition ou du coût de revient s'applique aux comptes annuels, le principe de l'évaluation distincte de l'actif et du passif ayant été retenu. Les principaux postes du bilan sont évalués comme suit :

- Liquidités : comptabilisation à la valeur nominale ; les devises étrangères sont converties au cours à la date du bilan
- Créances : comptabilisation à la valeur nominale, moins la correction à opérer
- Stocks : comptabilisation aux prix d'acquisition
- Placements financiers : comptabilisation des titres à la valeur de marché ; comptabilisation des créances à long terme à la valeur nominale
- Biens mobiliers : comptabilisation au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements
- Fonds étrangers : comptabilisation à la valeur nominale

Dans les comptes annuels 2020, le compte d'exploitation a été restructuré. Pour faciliter la comparaison, les chiffres de l'année précédente ont été adaptés à la nouvelle structure.

Informations, ventilations et explications relatives aux postes du bilan et des comptes d'exploitation

1 Autres créances à court terme	2020	2019
	CHF	CHF
Crédit d'impôt anticipé	53'748	28'815
Crédit des assurances sociales	-	4'220
Total	53'748	33'035



2 Stocks	2020	2019
	CHF	CHF
Stocks de moyens auxiliaires	179'910	191'776
Stocks de publications	16'603	29'706
Total	196'513	221'482

3 Comptes de régularisation actif	2020	2019
	CHF	CHF
Comptes de régularisation actifs	667'800	-
Total	667'800	-

La contribution de l'OFSP pour 2020 d'un montant de CHF 667'800 nous a été virée en janvier 2021.

4 Placements financiers	2020	2019
	CHF	CHF
Titres	3'527'326	3'514'452
Correction de valeur des titres	970'168	898'211
Prêts à long terme aux organisations membres	13'500	18'000
Total	4'510'994	4'430'663

Les titres sont des actions, des obligations, des fonds et d'autres produits financiers de ce type au sens du règlement de placement de la Ligue suisse contre le rhumatisme. La politique de placement vise à assurer une performance adaptée au marché tout en offrant la plus grande marge de sécurité possible. Les titres détenus à titre d'investissement sont portés au bilan à la valeur de marché.

5 Mobilier et placements immatériels	2020	2019
	CHF	CHF
Mobilier et équipement	17'270	23'100
Matériel informatique	6'710	5'500
ERP	126'690	56'800
Total	150'670	85'400

L'achat et la vente de biens mobiliers sont par principe inscrits au bilan à la date de livraison ou, au plus tard, à la date du transfert de propriété. La limite d'activation des entrées s'élève à CHF 2'000.

Les biens mobiliers sont inscrits au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des corrections. Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode directe, sur une base linéaire. La durée de vie économique sur laquelle repose l'établissement des amortissements est de 5 à 8 ans pour les biens mobiliers et les équipements, de 3 ans pour les matériels informatiques et les logiciels et de 7 ans pour le système ERP.



6 Autres engagements à court terme	2020	2019
	CHF	CHF
Engagements concernant la taxe sur la valeur ajoutée	22'150	11'973
Engagements concernant les assurances sociales	5'774	18'147
Engagements concernant les impôts à la source	2'126	2'226
Total	30'050	32'346

7 Comptes de régularisation passif	2020	2019
	CHF	CHF
Produits constatés d'avance	56'235	167'877
Charges à payer	477'445	51'000
Total	533'680	218'877

Crédit COVID-19

Pour garantir ses liquidités, la Ligue suisse contre le rhumatisme a demandé et obtenu un crédit COVID-19 garanti de CHF 420'000 à 0 %. Au 31 décembre 2020, le prêt n'était pas utilisé. Le taux d'intérêt peut être adapté à l'évolution du marché le 31 mars de chaque année, pour la première fois le 31 mars 2021, sur la base des dispositions du Département fédéral des finances. Les restrictions prévues par la loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19 s'appliquent.

8 Capital des fonds (fonds affectés à un but précis)

Le fonds SOS a été constitué à partir des dons affectés dans le but de soutenir les rhumatisants en situation difficile.

Le fonds de projets est un fonds mis à la disposition des ligues cantonales ou régionales et des organisations nationales de patients pour des projets innovants. Il est alimenté par les recettes provenant des dons et des legs.

La LSR a constitué le fonds de recherche il y a plus de 20 ans afin de soutenir la recherche portant sur les maladies rhumatismales et la rhumatologie. Ce projet doit promouvoir et soutenir les projets de recherche appliquée.

Le fonds pour les organisations de patients est destiné aux petites organisations de patients qui souhaitent se réorganiser et rejoindre une plus grande entité.

La subvention de l'AI pour les prestations visées à l'art. 74 LAI est affectée à un but précis. Au moment de la clôture des comptes, il n'était pas encore certain si et dans quelle mesure des moyens de l'actuelle période contractuelle devaient être transférés dans un fonds affecté à l'art. 74 LAI. Un fonds a été constitué à partir des revenus excédentaires des sous-traitants. Ce fonds sera utilisé aux fins pour lesquelles il a été créé au cours des prochaines années, conformément aux directives OFAS.

L'organisation des prestations de ces fonds s'appuie sur des règlements de fonds distincts et relève par principe de la compétence du comité. Les modifications des fonds découlent de la détermination de la variation du capital.



9 Subvention publique	2020	2019
	CHF	CHF
OFAS	2'618'558	2'618'558
Indemnité des organisations faitières	58'250	50'282
Part des organisations membres	-2'040'880	-2'216'693
Affectation fonds art. 74 LAI	-82'336	-68'515
Prélèvement fonds art. 74 LAI	-	127'428
Charges directes	-71'444	-82'447
Part LSR	482'148	428'613
OFSP	667'800	667'800
Part des organisations membres	-424'117	-448'441
Charges directes	-6'850	-7'010
Part LSR	236'833	212'349
Total	718'981	640'962



10 Projets et prestations

Au cours de l'exercice, des dépenses ont été engagées pour l'acquisition et l'introduction d'un nouveau système ERP. Ce poste comprend également la réalisation de l'étude prospective sur le programme de prévention des chutes « La sécurité au quotidien » ainsi que les projets de mise en œuvre de la stratégie nationale « Maladies musculosquelettiques » (2017-2022) tels que le projet KOMPASS et les dépenses pour le Conseil consultatif des rhumatisants.

Prestation de service & projets	2020							
	Produit	Produit issu des ventes et de prestations	Sponsoring	Contributions à des projets de tiers	Total produit	Charges de personnel	Charges de matériel	Résultat
Subventions publiques	790'425	-	-	-	790'425	4'007	31'369	718'981
Cours	-	32'629	163'000	21'300	216'929	218'996	124'276	-126'343
Magazine	-	236'166	13'500	-	249'666	87'666	198'022	-36'023
Publications	-	8'296	65'000	84'000	157'296	167'487	229'755	-239'946
Moyen auxiliaires	-	755'177	-	214'000	969'177	456'616	564'934	-52'373
Relations publiques	-	-	98'000	105'000	203'000	573'959	195'851	-566'810
« La sécurité au quotidien »	-	163'786	-	-	163'786	204'873	91'188	-132'275
Projets	-	-	5'000	195'000	200'000	188'568	85'681	-74'249
Autres produit	454'126	-	-	-	454'126	-	263'037	191'089
Collecte de fonds	335'541	-	68'000	136'000	539'541	67'025	11'753	460'762
Collecte nationale	344'146	-	-	-	344'146	52'305	323'319	-31'478
Administration	-	-	-	-	-	89'787	169'669	-259'456
Résultat d'exploitation	1'924'238	1'196'054	412'500	755'300	4'288'092	2'147'358	2'288'855	-148'120

Prestation de service & projets	2019							
	Produit	Produit issu des ventes et de prestations	Sponsoring	Contributions à des projets de tiers	Total produit	Charges de personnel	Charges de matériel	Résultat
Subventions publiques	730'419	-	-	-	730'419	72'865	16'592	640'962
Cours	-	119'576	172'000	105'550	397'126	194'701	234'326	-31'901
Magazine	-	253'108	12'500	-	265'608	74'228	207'037	-15'657
Publications	-	7'975	99'890	162'300	270'165	153'140	357'840	-240'815
Moyen auxiliaires	-	790'945	10'000	143'150	944'095	304'028	721'897	-81'830
Relations publiques	-	3'441	167'554	106'490	277'485	665'814	417'516	-805'845
« La sécurité au quotidien »	-	342'421	-	-	342'421	134'820	174'322	33'279
Projets	-	-	-	260'000	260'000	266'439	166'795	-173'234
Autres produit	477'977	-	2'500	-	480'477	118'399	451'768	-89'690
Collecte de fonds	611'075	-	-	22'560	633'635	51'450	14'019	568'166
Collecte nationale	338'071	-	-	-	338'071	18'735	314'071	5'265
Administration	-	-	-	-	-	92'785	148'751	-241'536
Résultat d'exploitation	2'157'542	1'517'466	464'444	800'050	4'939'502	2'147'404	3'224'934	-432'836



Autres informations

11 Contrats de location à long terme	2020	2019
	CHF	CHF
Engagements au titre des locations de moins d'un an	178'980	178'980
Engagements au titre des locations de plus d'un an	835'240	119'320
Total	1'014'220	298'300

12 Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle

Le nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle se situe entre 10 et 50 en 2020 comme en 2019.

13 Dédommagements versés au comité central et transactions avec des personnes et organisations proches

Pour travailler, le comité central se base sur les exigences de la Fondation Zewo. Les membres du comité central travaillent jusqu'à 100 heures par an à titre honorifique (bénévolement). Pour le surcroît d'heures effectuées au-delà de ce cadre, les dédommagements stipulés dans le Règlement « Frais et rétributions pour les membres du comité central de la Ligue suisse contre le rhumatisme » s'appliquent. Pendant l'année sous revue, CHF 39'595 (CHF 32'423 en 2020) ont été versés au total aux huit membres du comité central de la Ligue suisse contre le rhumatisme pour leur travail lié aux préparatifs de séances, à la surveillance de la mise en œuvre de décisions et à la gestion (y compris au président, voir ci-dessous), à l'étude de dossiers, à des séances et représentations, à l'entretien des contacts avec les autorités et les partenaires, ainsi que pour d'autres travaux dans des projets spécifiques. Sur ce montant total, le président a reçu une indemnité de CHF 18'000 (CHF 15'000 l'année dernière) pour son travail au sein du comité, et une autre de CHF 18'300 (CHF 16'423 l'année dernière) pour son travail sur des projets spécifiques, liés notamment aux répercussions de la pandémie de Covid-19 sur les organisations membres et la Ligue suisse contre le rhumatisme ainsi qu'au maintien des prestations pendant cette période difficile. À cela s'ajoutent CHF 3'319 (CHF 3'625 l'année dernière) pour frais de déplacement et de nourriture des membres du comité directeur.

Aucune autre transaction n'a été effectuée avec des personnes proches. Les transactions importantes avec des organisations membres proches, mais juridiquement indépendantes, sont présentées séparément dans les comptes annuels.

14 Publication de la rémunération de la direction

Une seule personne étant responsable de la direction, sa rémunération n'est pas publiée conformément aux recommandations de la Swiss GAAP RPC 21.

15 Engagements conditionnels

À la date du bilan de l'année de référence et de l'année précédente, il n'existe aucun engagement conditionnel.

16 Événements survenus après la date du bilan

Entre la clôture du bilan et l'adoption des comptes annuels, il n'est survenu aucun événement qui pourrait nuire à la pertinence des comptes annuels et devrait être mentionné dans l'annexe. Les comptes annuels 2020 ont été approuvés par le comité directeur le 4 mars 2021 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée des délégués le 21 mai 2021.